

Arrêté ministériel portant nomination des membres de la commission des écritures et du livre instituée par le décret du 28 mars 2019 sur la nouvelle gouvernance culturelle. - Extrait

A.M. 05-08-2020

M.B. 29-09-2020

Ce texte est abrogé par l'A.M. du 25 juillet 2025

Modifications :

A.M. 12-02-2021 - M.B. 10-03-2021	A.M. 26-10-2021 - M.B. 23-11-2021
A.M. 28-01-2022 - M.B. 18-03-2022	A.M. 14-09-2022 - M.B. 08-12-2022
A.M. 22-12-2022 - M.B. 20-04-2023	A.M. 29-08-2023 - M.B. 17-01-2024
A.M. 27-11-2023 - M.B. 07-03-2024	A.M. 19-04-2024 - M.B. 07-05-2024
A.M. 25-07-2025 - M.B. 01-09-2025	

La Ministre de la Culture,

Vu le décret du 3 avril 2014 visant à promouvoir une représentation équilibrée des hommes et des femmes dans les organes consultatifs modifié par le décret du 28 mars 2019 sur la nouvelle gouvernance culturelle ;

Vu le décret du 28 mars 2019 sur la nouvelle gouvernance culturelle modifié par le décret du 25 juin 2020, les articles 3, 4 et 77 ;

Vu l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 19 juin 2014 portant exécution du décret du 03 avril 2014 visant à promouvoir une représentation équilibrée des hommes et des femmes dans les organes consultatifs ;

Vu l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 08 mai 2019 portant exécution du décret du 28 mars 2019 sur la nouvelle gouvernance culturelle ;

Considérant l'appel à candidatures publié le 27 juin 2019 ;

Considérant les candidatures de Mesdames et Messieurs :

ALLAEYS, Gaëlle	ARON, Paul
BATOZ-HERGUEZ, Morgane	BAUDET, Raphaël
CANTAMESSA, Clotilde	CASSART, Nicolas
CAUWE, Lucie	COLLART, Muriel
COLLIGNON, Stéphane	COURTOY, Matthieu
CRUCIFIX, Benoît	DELBEKE, Eva
DELBRASSINE, Daniel	DELISSE, Luc,
DELVOYE, Quentin	DENIS, Benoît
DEPAIRE, Colombine	DESCHAMPS, Fanny
DEVALCK, Alain	DEWEZ, Joseph
DROIXHE, Daniel	DUPRET, Annabelle
FAUCONNIER, Jean-Luc	FRANKINET, Baptiste
GARCIA GUILLEN, Emilie	GODIN, Mélanie
GOUKENS, Lode	GUISSET, Jacqueline
HAGELSTEEN, Eric	HENNE, William
HERLIN, Michèle	HERMAN, Ariane
HOOLANS Christel	JOWA, Emmanuelle
JUILLARD, Yvain	KAVIAN, Eva
LAMBE, Eric	LARDINOIS, Jean-Claude
LEMAITRE, Pascal	LIMBOSCH, Muriel

LORHO, Joanna	MALDAGUE, Vincent
MANGEZ, Catherine	MÜELENAERE DE, Pierre
NOEL, Stéphane	PEETERS, Didier
PETEN, Chantal	PIRET, Pierre
PLUMHANS, Laurent	PORNEL, Aline
PUGLIESI, Daniela	QUEVY, Anne
RAK, Annie	ROLAND, Mélanie
ROLLAND, Alexandra	SCHELKENS, Laurent
SCHLIRF, Yves	SERRON, Dominique
SILLEN, Robert	STASSEN, Albert
SYMONS, Véronique	THIBEAU, Roland
THIVET, Jean-Philippe	TORRES, Alexandre
VACCARI, Enrico	VAN DEN BOSSCHE, Brigitte
VAN MEERBEECK, Gauthier	VANWELDE, Jean-François
VANWELDE, Xavier	VERSCHUEREN, Olivier

Considérant que toutes ces candidatures ont été introduites dans le délai prévu par l'article 6 de l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 08 mai 2019 susmentionné, prolongé en date du 26 août 2019 jusqu'au 30 septembre 2019 ;

Qu'elles sont toutes recevables en ce qu'elles répondent au prescrit de l'article 5 § 4 dudit arrêté ;

Considérant la comparaison des titres et mérites des candidat.e.s effectuée conformément au prescrit de l'article 7 § 1^{er} de l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 08 mai 2019 et annexée au présent arrêté, ainsi que les avis remis par les fédérations professionnelles reconnues conformément à l'article 7 § 2 de ce même arrêté ;

Considérant qu'au regard des éléments repris dans le tableau annexé au présent arrêté, les conditions pour être nommé et prévues, par les articles 3, 4 et 20, 5^o du décret du 28 mars 2019 et par l'article 5 de l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 08 mai 2019 portant exécution du décret du 28 mars 2019 sur la nouvelle gouvernance culturelle, sont remplies par les personnes suivantes :

Gaëlle ALLAEYS, Paul ARON, Nicolas CASSART, Lucie CAUWE, Muriel COLLART, Stéphane COLLIGNON, Matthieu COURTOY, Benoît CRUCIFIX, Eva DELBEKE, Luc DELLISSE, Quentin DELVOYE, Benoît DENIS, Fanny DESCHAMPS, Alain DEVALCK, Joseph DEWEZ, Daniel DROIXHE, Annabelle DUPRET, Jean-Luc FAUCONNIER, Baptiste FRANKINET, Emilie GARCIA GUILLEN, Mélanie GODIN, Lode GOUKENS, Jacqueline GUISET, Eric HAEGELSTEEN, William HENNE, Michèle HERLIN, Ariane HERMAN, Yvain JUILLARD, Eva KAVIAN, Eric LAMBE, Pascal LEMAITRE, Joanna LORHO, Vincent MALDAGUE, Catherine MANGEZ, Pierre de MÜELENAERE, Stéphane NOEL, Didier PEETERS, Chantal PETEN, Pierre PIRET, Aline PORNEL, Daniela PUGLIESI, Anne QUEVY, Annie RAK, Mélanie ROLAND, Alexandra ROLLAND, Laurent SCHELKENS, Yves SCHLIRF, Robert SILLEN, Véronique SYMONS, Jean-Philippe THIVET, Alexandre TORRES, Enrico VACCARI, Brigitte VAN DEN BOSSCHE, Gauthier VAN MEERBEECK, Olivier VERSCHUEREN

Que les personnes ci-dessous peuvent valablement être désignées membres de la commission des écritures et du livre ;

Arrête :

Modifié par A.M. 12-02-2021; remplacé par A.M. 26-10-2021; A.M. 28-01-2022 ; A.M. 14-09-2022 ; A.M. 22-12-2022 ; A.M. 29-08-2023

[Article 1^{er}.]¹ – Sont nommés membres de la Commission des écritures et du livre pour une durée de cinq ans :

	Effectifs	Suppléants
1^o) en qualité d'experts exerçant une activité de libraire, dont au moins ...		
un en littérature jeunesse	ALLAEYS Gaëlle	PORNEL Aline
un en littérature belge de langue française	VACCARI Enrico	TORRES Alexandre
un en bande dessinée	DELVOYE Quentin	SCHELKENS Laurent
un en sciences humaines	MANGEZ Catherine	
	DEVALCK Alain HAEGELSTEEN Eric HERMAN Ariane SYMONS Véronique	VERSCHUEREN Olivier PEETERS Didier DELBEKE Eva DANBLON Déborah
2^o) en qualité d'experts exerçant une activité d'éditeur de livres, dont ...		
deux en littérature de jeunesse	DESCHAMP Fanny ROLAND Mélanie	
deux en littérature générale	GODIN Mélanie RINCHART Marc-Olivier	
deux en bande dessinée	NOËL Stéphane VAN MEERBEECK Gauthier	HENNE William DI SALVIA Morgan
deux en littérature régionale endogène	FAUCONNIER Jean-Luc FRANKINET Baptiste	
un en sciences humaines	CASSART Nicolas	
un en édition scolaire		
un en art/patrimoine	ROLLAND Alexandra	
	SILLEN Robert	
3^o) en qualité d'experts exerçant une activité d'auteur ou d'illustrateur et ayant prioritairement publié au moins deux ouvrages dont au moins ...		
quatre en littérature de jeunesse	KAVIAN Eva LEMAITRE Pascal PETEN Chantal QUEVY Anne	
cinq en littérature générale	COSTERMANS Dominique (f) DELLISSE Luc / / /	DEVILLE Claire Olirencia
quatre en bande dessinée	THIVET Jean-Philippe LAMBE Eric LORHO Joanna DUPRET Annabelle	HENKEN Benoît / MAIER Corinne RIVIERE Pauline

¹Article remplacé par l'A.M. 19-04-2024

quatre en littérature régionale endogène	DEWEZ Joseph RAK Annie BIEBUYCK Alexandra WARNIER Jacques	
4°) en qualité d'experts en matières culturelles exerçant une activité de journaliste, d'enseignant, d'académicien ou de bibliothécaire dont notamment ...		
deux en philologie et littérature régionale endogène	HERLIN Michèle DELMOTTE Bruno	ANDRE Carole /
un en bande dessinée	COLLIGNON Stéphane	CRUCIFIX Benoît
un en littérature jeunesse	VAN DEN BOSSCHE Brigitte	CAUWE Lucie
trois bibliothécaires	GILLES Helen LEMAIRE Roseline /	ASSBAYHI Hanae / /
trois titulaires de l'enseignement des lettres belges de langue français dans les universités de la CF	DESSY Clément DENIS Benoit PIRET Pierre	
	GOUKENS Lode COLLART Muriel	/ PSAROLIS Alexia

Article 2. - Le présent arrêté prend effet à la date de sa signature.

Bruxelles, le 5 août 2020.

B. LINARD